

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
Le 26 mai 2023 Le 5 juin 2023 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : **Etaient présents :**

Le 9 juin 2023 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : BARNAUD, BENKHADDA, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, HOCHET, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, DUTHILLEUL, FAUDOT,
 LEBOURGEOIS, LE MASSON, LESUEUR, MORAND,
 MORTREUX, RICHET, SAINT-MARTIN.

Présents : 22

Votants : 27

Absents :

Madame	ASSELIN	(excusée pouvoir à V.BARNAUD)
Madame	LEFEVRE	(excusée pouvoir à M.VIDEAU)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à S.BOUFFARD)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN)
Monsieur	SIMON	(excusé pouvoir à Jean-Marc LESUEUR)

Barbara RAINE a été élue secrétaire

OBJET : PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Maire expose que, conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, il appartient au Conseil municipal de fixer les effectifs des emplois communaux à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

CONSIDÉRANT le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un poste d'assistant de conservation et des bibliothèques à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023.

CONSIDÉRANT la nécessité de créer 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023.

(Si nécessaire les emplois permanents peuvent être pourvus de manière permanente par un agent non titulaire de droit public dans le strict respect des cas de recours prévus à l'article L332-8 du code général de la fonction publique)

.../...

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20230605-20230305-DE Date de télétransmission : 13/06/2023 Date de réception préfecture : 13/06/2023

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ DÉCIDE d'adopter la modification du tableau des effectifs :

➤ Filière « **Culture** » :

✓ **Création** d'un poste d'assistant de conservation et des bibliothèques à **temps complet** à compter du **1^{er} juillet 2023**.

➤ Filière « **Technique** » :

✓ **Création** de 2 postes d'adjoint technique principal **1^{ère} classe** à temps complet à compter du **1^{er} juillet 2023**.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le **9 juin 2023**

Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **9 juin 2023**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20230605-20230305-DE
Date de télétransmission : 13/06/2023
Date de réception préfecture : 13/06/2023